

## LE DÉFICIT DES RETRAITES POURRAIT SE CREUSER DÈS 2020

Le Conseil d'orientation des retraites a présenté, ce jeudi 11 juin, des estimations provisoires sur la situation du système de retraite dans les prochaines années. Le scénario est plutôt sombre.

Un dommage collatéral. Si l'épidémie de Covid-19 a mis à mal la situation de l'emploi, l'impact risque de ne pas s'arrêter là. C'est une question de logique. Plus il y a de chômage, moins il y a de cotisations et donc de ressources financières pour notre système de retraite par répartition. Le Conseil d'orientation des retraites (Cor) s'est attelé à mesurer l'impact du Covid-19 pour le système de retraite. Même s'il prend toutes les précautions en précisant bien que ces estimations sont susceptibles d'être ultérieurement révisées de manière significative, ces chiffres donnent une première idée de ce qui nous attend dans les prochaines années.

Regardons d'abord du côté des dépenses du système de retraite. Le Cor estime qu'elles pourraient reculer de 500 millions d'euros en 2020. Cette baisse s'explique notamment par la surmortalité des retraités liée au Covid-19, qui est cependant limitée (0,15%). Ainsi la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), qui a fourni ses calculs au Cor, estime que la surmortalité diminuerait les prestations de la retraite de base d'environ 0,1 milliard d'euros. Par ailleurs, "les activités partielles connues par les assurés en emploi réduiraient les droits pour environ un quart des futurs retraités du fait des effets sur le salaire annuel moyen, pointe la Cnav. Les baisses de pension seraient relativement minimes, environ -0,5% à l'horizon 2040", rassure la caisse. Elle a également calculé que 5,5% des salariés en activité partielle valideraient moins de trimestres en 2020 que ce qu'ils auraient validés sans réduction d'activité.

Pour arriver à ces chiffres, la Cnav prend pour hypothèse une reprise rapide de l'activité et un niveau en 2021 identique à l'avant-crise. En prenant en compte l'ensemble de ces éléments, le Cor, qui prévoyait en novembre dernier un niveau de dépense de 340,7 milliards d'euros en 2020, estime désormais que ces dépenses s'élèveraient plutôt à 340,2 milliards d'euros, soit une baisse de 0,5 milliard. "Mais la part de ces dépenses dans le produit intérieur brut progresserait fortement du fait de la baisse de la richesse nationale", alerte le Cor. Les estimations de novembre dernier tablaient sur des dépenses de retraite à hauteur de 13,7% du PIB en 2020. Six mois plus tard, cette proportion pourrait grimper à 15,5%.

De l'autre côté de la balance, les ressources du système de retraite risquent d'être fortement en recul, ce qui serait loin d'être compensé par la baisse des dépenses. En novembre, le Cor estimait les ressources pour 2020 à 336,5 milliards, la prévision est désormais de 310,8 milliards d'euros, soit un recul de 25,7 milliards d'euros. "Ces estimations sont réalisées hors reports et exonérations de cotisations annoncées", précise le Cor. Si l'on met dans la balance la baisse des ressources et celle des dépenses, les conséquences sont sans appel d'après le Cor : "Le solde du système

de retraite se dégradera très fortement en 2020”, alerte-t-il. Alors qu’en novembre, la prévision de déficit pour 2020 était de 4,2 milliards, elle est désormais de 29,4 milliards.

D’un régime de retraite à l’autre, les effets peuvent être très différents. Le régime des salariés du privé (Agirc-Arrco) pourrait enregistrer un déficit de 24,8 milliards d’euros en 2019, contre des prévisions précédentes de 2,4 milliards d’euros. Pour les autres, la différence entre les anciennes prévisions et les nouvelles est moins importante. Pour le régime des travailleurs non-salariés, alors qu’il devait être bénéficiaire de 0,2 milliard d’euros, il pourrait être déficitaire à hauteur de 0,9 milliard d’euros. Dans la fonction publique, le déficit annoncé est meilleur que prévu. Alors que les dernières estimations étaient de 0,8 milliard, ce serait finalement “seulement” 0,5 milliard.

Le creusement de ce déficit pourrait, sur le long terme avoir des répercussions pour les futurs retraités. Le Cor se base sur l’hypothèse d’un million de personnes ayant perçu des indemnités journalières (IJ) pour maladie pendant 4 semaines, 300.000 des IJ personnes vulnérables pendant 10 semaines, 8 millions d’actifs qui ont été en travail partiel et 2 millions qui se sont arrêtés pour garde d’enfants. Résultat de ces cotisations en baisse pour un certain nombre d’actifs, 21% de ceux qui partiront à la retraite en 2025 verront leur pension baisser d’au moins 1 euro. Cette proportion grimpera à 24% en 2030 pour atteindre 25% en 2040. La baisse des pensions pourrait varier entre 0,5 et 0,8%.